



Les couverts, une opportunité de pâturage

15 éleveurs et 6 céréaliers ont été enquêtés dans le cadre du programme SYCEROV (synergies céréaliers éleveurs ovins viande), financé par le Conseil Régional, sur leurs pratiques et perceptions en matière de pâturage de couverts. 4 enquêtes portent sur du pâturage externe exclusif (sur des parcelles d'autres exploitations), 3 sur des situations mixtes et 8 sur du pâturage interne exclusif. **Si vous pratiquez du pâturage externe de couverts et que vous souhaitez témoigner, n'hésitez pas à nous contacter !**

Les surfaces concernées sont essentiellement des couverts (sous statut SIE* ou non), plus quelques cas de chaumes ou de repousses de cultures, voire quelques prairies. En complément de ces couverts, certains éleveurs valorisent également des vergers, vignes, parcs à volailles, parc photovoltaïque, écopâturage, etc... Les animaux concernés sont le plus souvent des brebis gestantes (pâturage d'automne-hiver de brebis mettant bas en saison), ou en lutte (notamment flushing sur colza), ou encore des brebis vides.

En pâturage externe, le principal réseau mobilisé est le voisinage, avec une répartition assez équilibrée de l'origine de la relation (demande de l'éleveur ou proposition du céréalier) et des anciennetés très variables (lors d'une installation il y a 2 ans à plus de 20 ans). Les contrats restent toujours verbaux, avec 3 types de relations économiques :

- Le plus courant : la surface est mise à disposition gratuitement (ou pour 1 agneau symbolique), notamment lorsque le mélange semé reste choisi par le céréalier (cf. contraintes d'espèces à semer en SIE*, la semence étant achetée par le céréalier par sécurité).
- Les éleveurs peuvent aussi payer la semence du couvert (partiellement ou en totalité), surtout s'ils souhaitent des espèces plus adaptées au pâturage (30 à 60 €/ha : colza, mélange avec légumineuses, etc...).
- On peut également trouver des facturations de type « achat d'herbe », basées soit sur l'estimation de la valeur sèche valorisée (de 15 à 45 €/TMS selon la qualité de la ressource), soit sur le fermage proratisé en fonction du temps de pâturage (40 à 50 €/ha).

La 1^{ère} motivation des éleveurs est liée à une réduction du coût alimentaire (plus de pâturage, moins de stocks à produire ou à acheter), avec une baisse du chargement sur la surface de base ou la possibilité d'augmenter le troupeau sans acheter de stocks. Les autres motivations sont l'économie de place en bâtiment, la possibilité de dégager plus de surface pour les cultures et une moindre charge de travail liée à davantage de pâturage. En pâturage externe, la principale contrainte évoquée est le risque de divagation des animaux, avec la question de la responsabilité liée aux dommages éventuels. En pâturage externe comme interne, on peut pointer le risque de prédation ou de vol, comme les autres aléas liés au pâturage : boiteries (conditions hivernales humides, sol argileux), brebis sur le dos, etc...

Certains céréaliers, mais aussi des éleveurs pâturant des couverts en interne, mettent en avant les économies réalisées sur le broyage (mécanisation, temps de travail), voire la fertilisation organique apportée par les brebis. D'autres considèrent qu'ils n'y gagnent rien, qu'ils font juste « plaisir à l'éleveur », lorsque, faute de brebis disponibles au cours de l'hiver, le couvert repousse après pâturage et doit être broyé avant l'implantation de la culture de printemps. Concernant les prairies, leurs détenteurs pointent que le déprimage assuré par les ovins permet de décaler la pousse de l'herbe et d'améliorer la qualité du foin vendu.





Belle Journée Régionale Ovine en Mayenne

Sous un grand soleil, le 21 septembre la 14^{ème} Journée Régionale Ovine des Pays de la Loire a rassemblé plus de 100 participants, dont plus de 40 éleveurs et 50 apprenants. Elle s'est déroulée sur une après-midi, chez Charlotte et Alex Moriarty, à Ruillé-Froid-Fonds en Mayenne. Elle était organisée par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et l'Institut de l'Élevage, dans le cadre d'INOSYS-Réseaux d'Élevage et du programme Casdar AmTrav'Ovin.



Le circuit des quatre ateliers comprenait une présentation de l'exploitation de Charlotte et Alex, un élevage spécialisé ovin viande bio de 360 brebis (objectif de 450) sur 92 hectares tout en herbe, avec des zooms sur la conduite de la reproduction et sur l'engraissement des agneaux d'herbe sur prairies multi-espèces. Un atelier était consacré au programme SECURIBIOV (sécurisation des trajectoires de conversion en bio en ovin viande), financé par le Conseil Régional, avec la présentation des résultats techniques et économiques sur 3 ans de 15 élevages des Pays de la Loire et des simulations de conversion de deux cas-types conventionnels en bio (un spécialisé et un ovins-cultures). Dans le cadre d'AmTrav'Ovin, un troisième atelier portait sur les règles et

les postures à respecter pour manipuler les ovins en préservant sa santé. Le quatrième atelier présentait les intérêts du recours à la coproscopie pour maîtriser le parasitisme interne, technique essentielle en bio, avec la possibilité d'examen d'échantillons au microscope.

L'ensemble des présentations est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/animal/evenements/rencontre-ovine-des-pays-de-loire-innovation-2021/>



(Vincent BELLET - IDELE)

Bien choisir son chien de protection

Il est primordial de bien choisir son chien afin d'assurer la protection du troupeau. En effet, un chien ne naît pas avec instinct de protection, l'objectif est donc qu'il l'exprime vis-à-vis du troupeau, peu importe le lieu où il se trouve. Vous trouverez dans ces vidéos divers conseils concernant le choix du chiot et les conditions de son introduction dans le troupeau.

<https://vimeo.com/348197500>



CTRL + clic sur le lien pour

(Maurane BEAUMONT - CAPDL)

Agenda

Judi 18 novembre : formation sanitaire « observer ses animaux pour réagir avec efficacité » (intervenant : Pierre AUTEF)

Judi 2 décembre : formation « adapter la complémentation minérale et vitaminique des ovins » (intervenant : Philippe DUBOIS).

Pour plus d'information sur les formations, vous pouvez contacter Maurane Beaumont au 06 46 73 75 72 ou Laurent Fichet au 06 26 64 30 92